

Introduction

« Cher D.A.

En travaillant sur la chronologie de la Crise de la Communication, un soupçon me vint. N'étions-nous pas face à un Trou Noir social? Vous connaissez l'aspect énigmatique du Trou Noir dans l'astrophysique : ce lieu où tout s'effondre et s'inverse. Pourquoi ne pas imaginer un processus identique dans le tissu humain? Ne sommes-nous pas partis d'un incident minime, voire ridicule, pour nous trouver entraînés dans un crescendo catastrophique? Par effets d'entraînement, de résonance, d'amplification? D'où l'état de commotion, pour ne pas dire d'arriération mentale dans lequel se sont réfugiés bon nombre de responsables absolument pris de court¹. »

Auguste Blanc, personnage fictif.

Au moment où il cumule plusieurs responsabilités sous le premier septennat de François Mitterrand, le sociologue Yves Stourdzé n'en trouve pas moins le temps d'écrire, et de laisser libre cours à sa débordante imagination. Inspiré par son expérience au sein des structures de la V^e République, il rédige un échange épistolaire fictif entre deux hauts fonctionnaires qui assistent, désespérés, à la profonde et incontrôlable révolution des communications qui bouleverse la France à l'aube des années 1990. Dans ce futur proche, il imagine une société française démunie face à l'assaut de grandes industries étrangères, que la libéralisation des marchés a transformées en forces conquérantes des télécommunications et de l'informatique. Sur fond de cet échec industriel, doublé d'une profonde crise culturelle et sociale, l'un des fonctionnaires imaginaires conclut avec amertume : « déréguler en profondeur la société française pour promouvoir l'innovation, oui, voilà ce qui aurait dû être fait il y a quinze ans² ».

Il est évident que, par le biais de ces personnages, c'est la vision iconoclaste d'Yves Stourdzé qui s'exprime. Le sociologue devenu expert des télécommunications au cours des années 1970 cherche avant tout à mettre

1. STOURDZÉ Yves, *Pour une poignée d'électrons. Pouvoir et communication*, Paris, Fayard, 1987, p. 89.

2. *Ibid.*, p. 211.

ses intuitions intellectuelles au service d'une action publique qu'il juge sclérosée et incapable de s'adapter à la réalité de ces évolutions profondes. Dans cette évocation qui mêle satire et réflexion, la France a raté le coche de la troisième révolution industrielle à cause de la rigidité de ses structures sociales, l'aveuglement de ses élites et ses corporatismes. Toute l'œuvre du sociologue est hantée par cette perspective d'une étrange défaite.

Yves Stourdzé, qu'un cancer emporte à l'âge de 39 ans en 1986, ne pourra jamais vérifier la justesse de ses prophéties. Décédé une décennie avant la première explosion du phénomène Internet, il ne verra pas la nature des bouleversements que celui-ci provoquera. Aurait-il pu croire, par exemple, que la couverture d'un ouvrage à son sujet serait entièrement générée par une intelligence artificielle en libre accès, capable de se substituer à un illustrateur de talent ?

Lorsqu'il écrit ces dialogues, Stourdzé n'en est pas moins animé par le très fort sentiment qu'il se trouve à un moment charnière, se mettant régulièrement en scène comme le protagoniste d'une époque marquée par d'importantes mutations économiques, dont la plupart des observateurs ne peuvent alors que deviner les conséquences. Subissant toujours les effets de la crise énergétique, la première moitié des années 1980 constitue un moment où l'Europe se voit distancée par les États-Unis et le Japon dans le domaine des Nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC)³. La miniaturisation de l'électronique, la technologie de la commutation automatique et les avancées de la numérisation entament une rapide convergence dont les résultats commencent seulement à être perceptibles. Cette idée d'une révolution technologique en gestation est alors popularisée en France par les hauts fonctionnaires Alain Minc et Simon Nora qui prédisent, dans leur fameux rapport sur l'informatisation de la société, l'avènement d'une France « télématique⁴ ».

Mais par-delà cette révolution numérique balbutiante, l'époque assiste également à d'importantes avancées dans les domaines de la robotique, des biotechnologies, des nouvelles sources d'énergie, de la conquête spatiale, et des nouveaux matériaux. Les horizons technologiques qui se multiplient durant ces années constituent autant d'enjeux économiques et géopolitiques auxquels doivent répondre les sociétés et leurs décideurs. Car ces décennies « décisives », correspondent bien à l'entrée de la France et des autres pays occidentaux dans la mondialisation, et à une recomposition profonde du paysage économique, politico-administratif et culturel⁵. Or, ces transformations paraissent difficilement dissociables de l'ensemble des mutations technologiques que certains commencent déjà à qualifier de troisième révolution industrielle.

3. CARON François, *Les deux révolutions industrielles du xx^e siècle : 1880-1993*, Paris, Albin Michel, 2014.

4. NORA Simon et MINC Alain, *L'informatisation de la société. Rapport à M. le Président de la République*, Paris, La Documentation française, janvier 1978.

5. SIRINELLI Jean-François, *Les vingt décisives : le passé proche de notre avenir*, Paris, Fayard, 2007.

Face au constat de cette transformation, dans laquelle l'Europe et la France prennent conscience de leur retard, la question des réponses politiques à apporter se pose avec urgence. Au moment où Yves Stourdzé écrit son dialogue fictif, il est depuis peu à la tête d'un organisme créé par le nouveau gouvernement socialiste avec l'ambitieuse tâche de préparer la société, les décideurs et les entreprises à cette nouvelle donne technologique : le Centre d'étude des systèmes et technologies avancées (CESTA).

Retour sur un organisme oublié

À l'image de celui qui l'a dirigé, le CESTA frappe par son caractère baroque, tranchant avec l'idée que l'on pourrait se faire d'un organisme public consacré aux technologies avancées. Né en 1982 dans le sillage de la création d'un nouveau ministère de la Recherche et de la Technologie (MRT), le CESTA est conçu comme une institution d'un genre nouveau au service de l'innovation, dotée de missions diverses : veille technologique, formations, publications de rapports et d'ouvrages, organisation de colloques. Suite à sa création par décret du Premier ministre Pierre Mauroy, il partagera pendant six ans les prestigieux locaux de l'ancienne École polytechnique avec le MRT, en plein cœur du Quartier latin. Grâce à son statut d'EPIC, l'organisme bénéficie dès le début d'une certaine autonomie vis-à-vis des pouvoirs publics, ce qui permet à ses dirigeants de le modeler plus librement selon leurs priorités.

Le CESTA devient rapidement le reflet de la vision singulière d'Yves Stourdzé qui en prend la tête en 1983. Du fait du rôle décisif de Jacques Attali – alors conseiller spécial de François Mitterrand et grand ami de Stourdzé – dans sa genèse et conformément à la volonté de son directeur, le CESTA est très vite associé aux chantiers technologiques menés depuis l'Élysée entre 1982 et 1986, notamment autour de projets de coopération internationale. Yves Stourdzé et ses équipes se voient d'abord chargés de la gestion du groupe intergouvernemental Technologie, croissance, emploi (TCE) au lendemain du G7 de Versailles. Ils sont ensuite amenés à jouer un rôle dans l'élaboration du programme européen de recherche Eurêka, avant que la dissolution du CESTA en 1987 par le gouvernement de cohabitation de Jacques Chirac, ne mette fin à cette brève période d'activité intense.

Dirigé par un ancien soixante-huitard devenu expert des télécommunications, le CESTA est peuplé en grande partie par des profils tout aussi atypiques : des sociologues, des philosophes ou des économistes, peu habitués au fonctionnement de la haute administration. Le langage, parfois farfelu, qui distingue ses brochures peut intriguer le chercheur, surpris par une telle liberté de ton et désarçonné par la quantité d'acronymes illisibles ou de néologismes en « -tique » ou en « -tel ». En effet, si certaines de ses publications adoptent le langage sobre de l'expertise officielle, d'autres comme l'ouvrage

intitulé *À l'école des robots*, ou les actes d'un colloque illustrés par Moebius interpellent par leur caractère fantasque. De même pour l'évocation, dans les plaquettes promotionnelles, d'une énigmatique « robothèque », ou d'une salle équipée de minitel et de micro-ordinateurs, ou encore d'une vaste collection de logiciels éducatifs et de jeux vidéo... Autant d'éléments qui suscitent la curiosité, tout en donnant l'impression d'être face à un objet historique et culturel insolite à l'esprit indéfinissable, situé à mi-chemin entre le futuriste, le technocratique et l'espièglerie soixante-huitarde.

La maigre postérité historiographique du CESTA tient indéniablement pour partie à sa courte existence et au décès prématuré de son directeur en 1986. Ce n'est qu'en 2015, à la faveur d'un colloque organisé en l'honneur d'Yves Stourdzé, que l'organisme bénéficie d'une visibilité retrouvée⁶. Quand ce ne sont pas des articles produits par des anciens du CESTA, les rares publications qui évoquent son action l'associent avant tout aux chantiers de la diplomatie technologique menée par l'Élysée entre 1982 et 1986 – notamment le pilotage des projets de coopération issus du G7 de 1982 – qui culminent avec le programme européen de recherche Euréka⁷. Ce dernier a fait l'objet d'un certain nombre d'études d'histoire diplomatique, sans pour autant s'appuyer sur un dépouillement des fonds d'archives, pourtant très riches, du ministère de la Recherche et du CESTA⁸.

Si la dissolution de l'institution et le relatif oubli dont il a fait l'objet actent par défaut son incapacité à pérenniser sa place dans un paysage institutionnel, il faut comprendre ce que l'histoire singulière du CESTA, justement par son caractère idiosyncratique, peut nous révéler du contexte intellectuel, politique et administratif particulier dans lequel il a évolué. Ainsi envisagé, le centre peut servir de « point d'ancrage heuristique », pour reprendre le terme de Paul-André Rosental, pour peu que l'on se penche en détail sur sa production intellectuelle foisonnante et les dynamiques institutionnelles qui l'ont façonné⁹.

En mobilisant ce gisement d'archives inexploré ainsi que la parole de nombreux témoins encore en vie, nous nous demandons donc comment cet organisme atypique peut apporter une meilleure compréhension de la façon dont la gauche au pouvoir a tenté de s'approprier les questions technologiques

6. Voir l'ouvrage collectif publié à la suite de ce colloque : CHOPPLET Marc *et al.* (dir.), *Yves Stourdzé par...*, Paris, Sens et Tonka, 2016.

7. KARSENTY Jean-Paul, *Analyse socio-économique de la coopération scientifique et technologique européenne*, thèse de doctorat, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 1987 ; CHOPPLET Marc (dir.), « Penser l'avenir : le CESTA, un think tank atypique », *Quaderni*, n° 89, hiver 2015-2016.

8. SAUNIER Georges, « Euréka : un projet industriel pour l'Europe, une réponse à un défi stratégique », *Journal of European Integration History*, vol. 12, n° 2, 2006, p. 63 ; CHAPUT Paul, *La France face à l'Initiative de Défense Stratégique de Ronald Reagan (1983-1986)*, Paris, L'Harmattan, 2013 ; CHAMAK Brigitte, *Le Groupe des Dix ou les avatars des rapports entre science et politique*, Monaco, Éditions du Rocher, 1997.

9. ROSENTAL Paul-André, *L'intelligence démographique. Sciences et politique des populations en France*, Paris, Odile Jacob, 2003, p. 139.

dans les années 1980, et dans quelle mesure il a pu se faire le véhicule d'une certaine vision de l'innovation au sein de l'administration.

Socialistes et technologie : le témoin d'un moment politique

S'attarder sur le cas du CESTA offre une occasion de développer une thématique peu traitée dans l'histoire des années Mitterrand, à savoir le volontarisme des socialistes autour des questions scientifiques et techniques. Si quelques contributions récentes soulignent l'importance de l'alternance de 1981 dans l'histoire des politiques de Recherche et de développement (R&D), avec la création d'un nouveau ministère de la Recherche, il n'existe que peu de travaux analysant de façon systématique les liens entre la gauche et les questions technologiques¹⁰. En tant qu'EPIC créé par les socialistes pour stimuler l'innovation, le CESTA constitue un observatoire fécond pour éclairer certaines des dynamiques institutionnelles, idéologiques et politiques qui se constituent autour de ce sujet à partir de 1981.

Porteur d'une vision singulière, il offre un aperçu des différents réseaux d'experts et d'intellectuels qui cherchent à la fois à placer ces thématiques à l'agenda politique, et à peser sur leur orientation par diverses créations institutionnelles. Notre étude met notamment en lumière le rôle du groupe formé autour du conseiller spécial du président, Jacques Attali, et auquel appartient Yves Stourdzé. Ce réseau, formé notamment au sein de l'Institut de recherche et d'information socio-économique (IRIS) au cours des années 1970 reste encore peu évoqué. Outre les protagonistes, le prisme du CESTA peut également faire apparaître certaines logiques institutionnelles, dans la mesure où la question technologique devient un terrain contesté entre différents acteurs. Placé à équidistance de l'Élysée, du nouveau ministère de la Recherche et de Matignon, le CESTA se situe au carrefour de ces dynamiques, qui se calquent aussi sur des visions différentes des politiques technologiques à mettre en place.

De 1981 et 1987, l'organisme agit de surcroît comme un fil rouge qui nous renseigne sur les évolutions de celles-ci au cours du septennat : des Assises de la recherche de 1981 à la cohabitation, en passant par la démission de Jean-Pierre Chevènement du gouvernement et tous les revirements successifs qui marquent la politique scientifique et industrielle de ces années. Sa trajectoire relie en réalité deux moments politiques diamétralement opposés : né de l'élan néocolbertiste du nouveau ministère de Chevènement (1981), le CESTA ne survit pas au néolibéralisme assumé des années de cohabitation (1986 à 1988). En cela, ses nombreuses vicissitudes en font un témoin révélateur de ce cheminement.

10. Voir MELTZ Renaud et BOULAT Régis, *Jean-Pierre Chevènement : le dernier des jacobins*, Paris, Nouveau Monde Éditions, 2021 ; DEVAUX Jean-Baptiste, *L'État technologique. Rationalisations et institutionnalisation d'un territoire bureaucratique : l'innovation (1963-2003)*, thèse de doctorat, dir. Emmanuel Taïeb et Martine Kaluszynski, Lyon, Institut d'études politiques de Lyon, 2021.

Reste à savoir, cependant, comment cette étude d'une seule institution peut se situer par rapport à la grande interrogation historiographique qui anime les travaux sur le premier septennat Mitterrand, à savoir celle du fameux « tournant » de 1982-1983¹¹. Si le CESTA demeure incontestablement un acteur périphérique dans ce processus, son intérêt tient néanmoins au fait qu'il permet d'éclairer quelque peu les liens entre l'adaptation du dispositif idéologique de la gauche au cours du septennat, et les questions technologiques et industrielles. Car, si le tournant de 1983 apparaît dans la chrononymie traditionnelle du septennat également comme celui de la « modernisation », orientation que l'on fait habituellement porter à Laurent Fabius – Premier ministre à partir de 1984 – beaucoup reste à dire de sa translation dans le domaine technologique.

De façon schématique, l'on peut d'ores et déjà constater que la politique industrielle de l'après-1983 se distingue par un accent mis sur la compétitivité, fondée sur la reconversion de l'appareil productif vers des secteurs exportateurs au détriment de la préservation des emplois, l'allègement de charges sur les entreprises, la formation, et, surtout, une plus forte orientation vers l'Europe et l'international¹². Or, de par son importante participation aux programmes Technologie, croissance, emploi issus du G7 et Eurêka, son travail avec les régions, son apologie de mécanismes incitatifs plutôt que directs, le CESTA se pose en acteur de ce deuxième temps modernisateur du septennat, où la politique technologique et industrielle se détourne définitivement des velléités néocolbertistes des premières années.

Peut-être est-ce en ce sens que le CESTA apporte, à sa modeste échelle, des éléments à l'épineuse question du tournant, qui consiste finalement à savoir si le socialisme de gouvernement se contente, comme le déplore Erik Orsenna, d'« apposer sa signature sur l'air du temps » en se convertissant à un néolibéralisme gestionnaire¹³. Ou, au contraire, s'il tente de maintenir une spécificité qu'il faudrait aller chercher dans le rôle de courants politiques à la fois prêts à jouer le jeu du réalisme et de l'adaptation, tout en étant soucieux de préserver certaines valeurs distinctives. C'est cet entre-deux que certains ont pu appeler la « synthèse mitterrandienne » des années 1983 à 1986¹⁴.

11. Voir notamment « 1983, un tournant libéral? », dossier, *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, vol. 2, n° 138.

12. SAUNIER Georges, « Le gouvernement français et les enjeux économiques européens à l'heure de la rigueur. 1981-1984 », in Éric BUSSIÈRE, Michel DUMOULIN et Sylvain SCHIRMANN (dir.), *Milieux économiques et intégration européenne au XX^e siècle. La relance des années quatre-vingt (1979-1992)*, Paris, Institut de la gestion publique et du développement économique, 2007, p. 109-146; COHEN Élie, « Michel Rocard et la politique du système productif », in Alain BERGOUNIOUX et Mathieu FULLA (dir.), *Michel Rocard Premier ministre*, Paris, Presses de Sciences Po, coll. « Académique », 2020, p. 265-279.

13. ORSENNA Erik, *Grand amour*, Paris, Le Seuil, 1993, p. 268.

14. LABORIE Léonard, « “Un homme nouveau apparaît”. Le changement technologique dans le discours et la politique de François Mitterrand », in Georges SAUNIER (dir.), *Mitterrand, op. cit.*, p. 617-637.

Or, en tant qu'organisme partageant de fortes affinités avec une certaine gauche hétérodoxe, postmarxiste, et technophile, le CESTA d'Yves Stourdzé n'est pas étranger à ces enjeux. Sa tentative de dégager une offre politique réformiste articulée autour des bienfaits de l'innovation technologique et de nouvelles formes d'intervention étatique, tout en s'opposant au projet néolibéral, en fait ainsi un témoin singulier de ce moment de négociations et de tensions idéologiques.

L'acteur d'une transformation des politiques d'innovation

Créé pour répondre au manque de contacts entre la science fondamentale et l'industrie, le CESTA intervient incontestablement à un moment de crise et de mutation dans la gouvernance des technosciences et d'une conscience accrue du retard français en matière technologique¹⁵. À rebours de l'idée – pourtant encore courante aujourd'hui – que les politiques françaises dans le domaine de la technologie seraient restées figées dans un logiciel administratif anachronique, les politistes et sociologues du Centre de sociologie de l'innovation (CSI) de l'École des mines pointaient déjà dans les années 1990 les principaux éléments de la déconstruction du « colbertisme technologique » français, caractérisé par des grands programmes centralisés, militarisés et sectoriels¹⁶. C'est ce que démontre également de façon empirique le travail de Jean-Baptiste Devaux, qui cartographie les mutations de l'action publique dans le domaine technologique, en mettant bien en lumière l'existence de modèles concurrents au sein de l'administration française¹⁷.

La période dans laquelle évolue le CESTA voit en effet l'émergence de nouvelles formes de gouvernance de l'innovation, en réponse aux multiples crises des années 1970-1980. Entre la multiplication de mesures incitatives comme les crédits-impôts, remplaçant le mode directif des grands programmes, le rôle croissant de la recherche industrielle, l'accent placé sur les petites et moyennes entreprises innovantes et l'effort soutenu en faveur de la formation, un nouveau paradigme se dessine assez nettement, d'autant que les échelles d'action commencent à se fragmenter entre régionalisation et européanisation des politiques¹⁸. Cherchant à analyser ces

15. BOUCHARD Julie, « État, planification, recherche et discours sur le retard », in Pascal GRISET et Patrick FRIDENSON (dir.), *Entreprises de haute technologie, État et souveraineté depuis 1945 : Colloque des 8 et 9 février 2010*, Vincennes, Institut de la gestion publique et du développement économique, 2013, p. 25-43.

16. LARÉDO Philippe et MUSTAR Philippe, « Innovation and research policy in France (1980-2000) or the disappearance of the Colbertist state », *Research Policy*, n° 31, 2002, p. 55-72; WONOROFF Denis, « Une France "colbertiste" ? Quelques remarques sur les politiques industrielles en longue durée », in Ivan KHARABA et al., *Politiques industrielles d'hier et d'aujourd'hui en France et en Europe*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon, coll. « Sociétés », 2009, p. 9-23.

17. DEVAUX Jean-Baptiste, *L'État technologique*, op. cit.

18. SCHOT Johan et STEINMULLER Edward W., « Three frames for innovation policy: R&D, systems of innovation and transformative change », *Research Policy*, vol. 9, n° 47, 2018, p. 1554-1567.

évolutions d'un point de vue institutionnel, les sociologues de l'innovation Michel Callon, Philippe Larédo et Philippe Mustar identifient notamment la catégorie idéale-typique du « programme technologique », une « nouvelle forme d'organisation » de la recherche visant, selon eux, à mettre en relation différents acteurs scientifiques et économiques, afin de susciter des synergies vertueuses, que ce soit au niveau régional, national ou européen¹⁹. Ces programmes seraient donc de nature plus incitative, cherchant avant tout à mobiliser des acteurs déjà existants. Pour cela, ils s'appuient sur des notions nouvelles comme la « mise en réseau », le « projet », et le « pôle technologique », qui s'opposent à la création *ex nihilo* de nouveaux acteurs administratifs, scientifiques ou industriels par l'intervention unilatérale de la puissance publique.

Dès lors, comment l'histoire du CESTA peut-elle venir qualifier davantage ces évolutions? Créé justement pour apporter une réflexion sur les méthodes de pilotage administratif de l'innovation, il est un observatoire de ces tâtonnements au niveau français, mais également dans le cadre de programmes internationaux et européens. C'est en particulier sa participation à différentes initiatives en matière de coopération internationale qui le place au plus près de ces enjeux. De fait, pendant cette décennie charnières de la fin des années 1970 et les années 1980, l'évolution des modalités d'intervention dans le domaine scientifique et technologique est particulièrement manifeste au niveau européen, où l'on voit se multiplier les programmes de coopération internationale²⁰. Les programmes de recherche appliquée que porte la Commission européenne au cours des années 1980, tels qu'ESPRIT, RACE, BRITE, ou l'initiative intergouvernementale Euréka, constituent des tentatives emblématiques de susciter une politique industrielle communautaire avant l'adoption définitive d'un tournant néolibéral dans les années 1990 que vient acter la politique de la concurrence²¹. Mais ces différentes initiatives caractéristiques des années 1980 tentent clairement d'aller au-delà du modèle des grands programmes en recherche fondamentale telle qu'elle est pratiquée au sein du CERN, d'Euratom ou de l'ESA, ou des acteurs industriels comme Airbus, afin de s'adapter aux nouveaux impératifs des marchés et de la mondialisation.

19. CALLON Michel, LARÉDO Philippe et MUSTAR Philippe, *La gestion stratégique de la recherche et de la technologie : l'évaluation des programmes*, Paris, Economica, 1995.

20. SCHOT Johan et MISA Thomas J., « Introduction. Inventing Europe: Technology and the Hidden Integration of Europe », *History and Technology. An International Journal*, vol. 1, n° 21, mars 2005.

21. WARLOUZET Laurent, *Governing Europe in a Globalizing World: Neoliberalism and its Alternatives following the 1973 Oil Crisis*, Londres, Routledge, 2017. Voir aussi BOUVIER Yves, « Construire l'Europe industrielle par les entreprises. La politique de la concurrence et les fusions industrielles dans les télécommunications européennes des années 1980 », *Histoire, économie & société*, vol. 1, n° 27, 2008, p. 79-90; VAN LAER Arthe, *Vers une politique industrielle commune. Les actions de la Commission européenne dans les secteurs de l'informatique et des télécommunications (1965-1984)*, thèse de doctorat d'histoire, dir. Michel Dumoulin, Université catholique de Louvain, 2010.

Déchiffrer un « imaginaire sociotechnique »

Ce que nous cherchons à montrer, toutefois, c'est à quel point l'action du CESTA découle d'abord d'une matrice intellectuelle et idéologique particulière. Il convient à ce titre de situer l'étude du CESTA dans une histoire intellectuelle de l'innovation technologique, conçue non pas comme une catégorie *a priori* mais bien comme un objet à historiciser et à déconstruire. Terme aussi instable qu'omniprésent dans notre vocabulaire contemporain, il recouvre l'intégralité processus allant de la découverte scientifique à sa traduction sur le marché. Il fait à ce titre l'objet d'un nombre croissant de travaux critiques²². C'est donc dans ces « eaux troubles » de l'innovation technologique, pour reprendre la formule d'Ivan Sainseaulieu et d'Arnaud Saint-Martin, qu'il s'agit d'appréhender le CESTA, comme une institution productrice d'idéologie et de normes, à l'intersection de la technologie et de l'action publique²³.

Nous pouvons pour cela nous appuyer sur l'important appareil conceptuel développé par les sociologues des *Science and Technology Studies* anglo-saxons, et en particulier la notion d'« imaginaires sociotechniques » que l'on doit à Sheila Jasanoff. Celle-ci les définit comme des « visions institutionnelles et publiques d'un futur désirable animées par une compréhension partagée de l'ordre social que pourront permettre des avancées scientifiques et technologiques²⁴ ». Cette idée rejoint l'esprit des travaux en histoire intellectuelle des technologies, telle qu'elle est pratiquée par Lucien Sfez – père du concept de « techno-utopies » – et d'autres philosophes des sciences comme Pierre Musso ou Philippe Breton, dont se nourrit cette étude²⁵.

Considéré sous cet angle, le CESTA d'Yves Stourdzé n'est plus seulement un acteur des politiques publiques, mais plus largement le reflet d'une démarche intellectuelle, épistémologique et politique. Du fait des réseaux qui le constituent, de la pensée de son directeur Yves Stourdzé, et de ses réalisations concrètes, nous verrons comment le CESTA apparaît comme le résultat d'un syncrétisme intellectuel hérité des années 1970, où cybernétique, analyse des systèmes, socio-économie, théories poststructuralistes du réseau, se mêlent au legs libertaire et anarchisant de mai 68. Il est, plus généralement, le produit singulier de penseurs issus des sciences sociales et qui s'intéressent, pour des raisons intellectuelles et militantes, aux conséquences des nouveaux

22. GRISET Pascal et BOUVIER Yves, « De l'histoire des techniques à l'histoire de l'innovation. Tendances de la recherche française en histoire contemporaine », *Histoire, économie, société*, vol. 2, n° 31, 2012, p. 29-43.

23. SAINSEULIEU Ivan et SAINT-MARTIN Arnaud (dir.), *L'innovation en eaux troubles. Sciences, techniques, idéologies*, Vulaines-sur-Seine, Éditions du Croquant, 2017.

24. JASANOFF Sheila et KIM Sang-Hyun (dir.), *Dreamscapes of Modernity. Sociotechnical imaginaries and the Fabrication of Power*, Chicago, University of Chicago Press, 2015, p. 5.

25. SFEZ Lucien, *Technique et idéologie. Un enjeu de pouvoir*, Paris, Le Seuil, 2002 ; MUSSO Pierre, *Critique des réseaux*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « La politique éclatée », 2003 ; BRETON Philippe, *L'utopie de la communication : le mythe du village planétaire*, Paris, La Découverte, 2000.

systèmes technologiques sur la société – de l’informatique à la biotechnologie, en passant par les télécommunications et la robotique. Leur objectif consiste alors à produire une réflexion distincte de celle des ingénieurs, hauts fonctionnaires et autres cadres industriels dont la parole domine alors sur le sujet. À cet égard, le cas du CESTA n’est pas sans rappeler l’étude de référence de l’historien américain de Fred Turner, qui voit l’émergence de la nouvelle économie numérique californienne avant tout comme le croisement inattendu du monde des technocrates imprégnés de théories cybernétiques et d’une culture radicale contestataire issue des années 1960²⁶.

Tout l’enjeu consiste dès lors à comprendre comment ce discours hétérodoxe sur les technologies, fortement nourri de sciences sociales, est également porteur d’une vision normative de la société et en particulier sur la nature de l’action publique. En ce sens, notre analyse se nourrit de l’intuition déjà formulée à la fin des années 1980 par le politiste Luc Rouban dans des travaux peu cités sur les politiques de l’innovation²⁷. Ceux-ci identifient déjà le rôle important des métaphores réticulaires et l’imaginaire de la complexité dans la déconstruction de l’interventionnisme français en matière de politique industrielle, phénomène que Rouban relie plus généralement à la crise que traverse l’État moderne. Les paradigmes systémiques hérités des années 1970 auraient, selon lui, justifié la mutation de l’action publique vers un modèle plus libéral d’interventions incitatives et « douces », et surtout, vers l’idéal d’une décentralisation des politiques d’innovation plus à même de répondre à ce qui est perçu comme une forme d’impuissance de l’État. Le cas du CESTA permet donc de creuser, sur un plan plus empirique, ce lien entre les politiques publiques de R&D et un certain corpus épistémologique issu des années 1970.

Évaluer la portée d’une expertise

Mais au-delà de ce que cet organisme peut révéler d’une vision des technologies et de l’action publique, il s’agit d’évaluer le rôle qu’il a pu jouer dans un paysage administratif donné. Précisément du fait de ce rôle d’interface entre réflexion et action, le CESTA est traversé par des enjeux propres à l’expertise. Comme l’ont montré les innombrables travaux en sciences sociales sur le sujet, la notion d’expertise n’est jamais dénuée d’équivocité, tant la définition de l’expert peut varier selon les contextes²⁸. C’est en ce sens qu’il convient d’étudier la portée du CESTA en fonction

26. TURNER Fred, *From Counterculture to Cyberculture: Stewart Brand, the Whole Earth Network, and the Rise of Digital Utopianism*, Chicago, University of Chicago Press, 2006.

27. ROUBAN Luc, « Innovation, complexité et crise de l’État moderne », *Revue française de science politique*, vol. 3, n° 38, 1988, p. 325-347.

28. Voir le dossier de BACKOUCHE Isabelle, « Devenir expert », *Genèses*, vol. 1, n° 70, 2008 ; LASCOUTES Pierre, « L’expertise, de la recherche d’une action rationnelle à la démocratisation des connaissances et des choix », *Revue française d’administration publique*, vol. 3, n° 103, 2002, p. 369-377.

des contraintes et des opportunités que lui offre sa forme institutionnelle. Si bien qu'il est opportun de parler plutôt en termes de « situations » d'expertise, dans la mesure où la parole experte est fortement conditionnée par le contexte très circonstancié de sa production²⁹.

Cette analyse institutionnelle du CESTA devra donc inscrire son objet dans le contexte particulier des évolutions que connaît l'expertise étatique depuis le début des années 1970³⁰. Indissociable des mutations dans la nature de l'action publique qui caractérisent ces années, la reconfiguration des rapports entre l'État et l'expertise est placée sous le signe de la crise et de la recomposition³¹. C'est notamment ce que décrivent les historiens de la prospective comme Vincent Guiader qui montrent à quel point cette forme d'expertise, intimement liée à une planification en déclin, se voit contrainte de trouver d'autres débouchés, et d'interagir avec des acteurs nouveaux³². En parallèle, sociologues et politistes soulignent à quel point l'avènement de nouvelles méthodes de gestion au sein des administrations ont également provoqué une diversification de la parole experte, avec des acteurs du privé venant concurrencer la légitimité de l'expertise étatique³³.

Il s'agit donc *in fine* de faire apparaître les dynamiques précises d'une trajectoire institutionnelle dans un tel contexte de déstabilisation : comment un organisme, porteur d'une vision singulière des technologies a pu être amené à jouer un rôle auprès des pouvoirs publics, et pourquoi il n'a pas été en mesure de pérenniser sa position. À notre sens, seule une telle approche empirique, fondée sur une analyse stratégique et relationnelle des acteurs permet d'en évaluer fidèlement l'impact.

Vie et mort d'un organisme atypique

Nous l'avons vu, l'intérêt du CESTA comme objet d'étude tient au fait qu'il peut opérer des liens entre l'histoire politique du socialisme au pouvoir, l'histoire de l'innovation technologique et l'histoire de l'expertise. Tentons donc de tisser ces trois axes interprétatifs tout au long de notre analyse.

Nous commençons par analyser la genèse du CESTA (chapitre 1) à la lumière d'un contexte de rupture : la victoire des socialistes en 1981 et l'élan d'une nouvelle politique de la recherche, marqué par l'installation d'un

29. THÉRY Irène, « Expertise de service, de consensus, d'engagement : essai de typologie de la mission d'expertise en sciences sociales », *Droit et société*, vol. 2, n° 60, 2005, p. 311-327.

30. DELMAS Corinne, *Sociologie politique de l'expertise*, Paris, La Découverte, coll. « Repères », 2011.

31. CALAFAT Guillaume, « Expertise et compétences. Procédures, contextes et situations de légitimation », *Hypothèses*, vol. 1, n° 14, 2011, p. 95-107.

32. GUIADER Vincent, *Sociohistoire de la prospective. La transformation d'une entreprise réformatrice en expertise d'État*, thèse de doctorat, université Paris-Dauphine, 2008.

33. SAINT-MARTIN Denis, « Énarchie vs. "consultocratie" : les consultants et la réforme administrative en France depuis les années 1980 », *Entreprises et histoire*, vol. 2, n° 25, 2000, p. 85-86 ; BEZÈS Philippe, *Réinventer l'État. Les réformes de l'administration française (1962-2008)*, Paris, Presses universitaires de France, 2009.

nouveau ministère sur le site de la montagne Sainte-Genève. Il s'agit de montrer dans quelle mesure le CESTA constitue un projet distinct du ministère, émanant d'un ensemble de réseaux d'intellectuels hétérodoxes issus des années 1970 (chapitre II). Affichant une affinité avec la deuxième gauche, cette nébuleuse s'est emparée de la question technologique pour en faire un objet de réflexion et d'action politique dont elle souhaite que le CESTA soit le reflet institutionnel. Marquée par des tensions avec un ministère chevènementiste qui cherche à imposer sa ligne néocolbertiste, la création de l'organisme apparaît comme le lieu où s'expriment des ambitions rivales autour de la question technologique. Mais au sein de cette nébuleuse intellectuelle dont émane le CESTA se distingue en particulier la figure singulière d'Yves Stourdzé, ancien soixante-huitard devenu expert des nouvelles technologies. En retraçant la trajectoire intellectuelle et institutionnelle de ce sociologue inclassable, socialisé dans le syndicalisme étudiant avant de devenir une référence en matière de télécommunications, l'on peut observer comment toute une réflexion théorique issue des années 1970 se traduit en une vision proprement politique, avant de devenir une expertise mise au service du gouvernement (chapitre III). De son passage à l'IRIS à ses diverses fonctions pendant les premières années du septennat Mitterrand, son parcours met surtout en lumière le réseau « élyséen » constitué autour de Jacques Attali, et dont notre analyse montre combien il intervient sur les questions technologiques.

La nomination d'Yves Stourdzé en juin 1983 à la tête du CESTA, au terme d'un processus contesté, permet d'analyser dès lors l'action du CESTA comme une vision particulière de l'innovation technologique traduite en actes. Nous soulignons notamment comment ce processus qui aboutit à sa nomination nous fournit des indications sur la manière dont l'*aggiornamento* doctrinal des socialistes au pouvoir peut s'articuler avec les questions technologiques (chapitre IV). Dans sa défense de nouveaux leviers administratifs, d'une déréglementation stratégique de certains secteurs et de la coopération internationale, la conception iconoclaste et réformatrice de Stourdzé s'apparente à plusieurs égards à une remise en cause du néocolbertisme initial du septennat, fortement tempéré par le remaniement de 1983. Il convient dès lors d'étudier plus en détail le rôle que joue le CESTA, une fois Stourdzé nommé à sa tête, dans les années du second gouvernement Mauroy (chapitre V), sa place vis-à-vis des pouvoirs publics, et dans quelle mesure il parvient à faire valoir cette vision qu'il porte des politiques d'innovation. Celle-ci est significative à de nombreux égards car elle s'inscrit dans la recherche d'une synthèse dont nous nous employons définir les contours : résolument technophile et modernisatrice, elle repose avant tout sur la recherche de nouveaux leviers d'intervention adaptés à un contexte de crise, de mondialisation et de concurrence internationale.

Comment comprendre dès lors que, malgré le rôle qu'il a pu jouer auprès des pouvoirs publics, en particulier dans l'élaboration du programme emblématique Eurêka, le CESTA ne parvienne pas à pérenniser sa position au sein de l'administration ? C'est l'objet de la troisième partie de l'étude qui adopte le postulat que la portée d'un organe d'expertise tel que le CESTA est indissociable de dynamiques institutionnelles très concrètes, et parfois triviales. Utilisant une méthode plus systématique d'analyse des archives du CESTA, nous identifions dans le détail les façons dont celui-ci parvient – ou non – à s'enraciner sur le marché concurrentiel de l'expertise technologique et à influencer sur certaines thématiques (chapitre VI). Du fait de son caractère baroque et de la multiplicité de ses missions, il apparaît clair que le CESTA demeure un acteur difficilement situable et dont l'action peine parfois à obtenir une reconnaissance institutionnelle. Le décryptage de son rôle central dans l'élaboration du programme européen Eurêka montre pourtant bien que Stourdzé et ses équipes parviennent, dans une certaine mesure, à l'aboutissement de leur vision, avec un dispositif d'incitation innovant incorporant un certain nombre de leurs réflexions sur l'action publique dans le domaine des technologies (chapitre VII). Ce moment, en 1985, constitue à bien des égards un point culminant dans la trajectoire de cet organisme. Car ce rôle dans la fabrique d'un programme européen ne l'empêche pas de se trouver très vite face à la perspective d'une dissolution dès l'arrivée d'une majorité de droite au pouvoir en mars 1986. Une analyse des circonstances politiques, idéologiques, institutionnelles et conjoncturelles qui amènent à la disparition du CESTA devra permettre de tirer des conclusions de ce qui s'apparente, en définitive, à une institutionnalisation contrariée (chapitre VIII).